Union Internationale des Telecommunications



Bureau de la normalisation des télécommunications

Genève, le 08 juillet 2010

Réf.: Corrigendum 1 – Aux administrations des Etats Membres de l'Union;

TSB AAP-39 – Aux Membres du Secteur UIT-T;

AAP/MJ – Aux Associés de l'UIT-T

Copie:

Tél.: +41 22 730 5860 – Aux Présidents et Vice-Présidents des Commissions d'études de l'UIT-T; Fax: +41 22 730 5853 – Au Directeur du Bureau de développement des télécommunications;

E-mail: tsbdir@itu.int – Au Directeur du Bureau des radiocommunications

Objet: Etat des Recommandations auxquelles s'applique la variante de la procédure d'approbation

(AAP) - Corrigendum relatif à la Recommandation UIT-T G.8260

Madame, Monsieur,

En raison d'une erreur technique, le texte du projet de Recommandation UIT-T G.8260 qui avait été initialement publié pour Dernier Appel était erroné. Le texte correct a été republié le 8 juillet 2010, et la date de fin de la période de dernier appel a donc été repoussée du 28 juillet 2010 au 11 août 2010.

Veuillez agréer, Madame, Monsieur, l'assurance de ma considération distinguée.

Malcolm Johnson Directeur du Bureau de la normalisation des télécommunications

Place des Nations Telephone +41 22 730 51 11 Telex 421 000 uit ch Web page: CH-1211 Geneva 20 Telefax Gr3: +41 22 733 72 56 E-mail: itumail@itu.int www.itu.int

Switzerland Gr4: +41 22 730 65 00 Telegram ITU GENEVE